



AGENTS DE LA SÛRETÉ FERROVIAIRE

UNE NOUVELLE MISSION ?

L'UNSA NE TRANSIGE PAS AVEC LA SÛRETÉ DES AGENTS !

Lors de la réunion métier avec l'ensemble des organisations syndicales, la direction de la Sûreté a présenté un projet de création d'une nouvelle mission pour les agents de la SUGE : la reconnaissance sûreté.

UNE RÉFLEXION DOIT ÊTRE MENÉE SUR L'EMPLOYABILITÉ DES AGENTS ET NOUS SERONS FORCE DE PROPOSITIONS SUR LE SUJET, MAIS CE NOUVEAU MODE OPÉRATOIRE NE DOIT PAS FAIRE PARTIE DES FUTURES DISCUSSIONS.

LES AGENTS NON CONCERNÉS PAR CETTE MISSION

Ce sont les agents sous le coup d'une mesure conservatoire, ceux inaptes médicalement.

POUR L'UNSA-FERROVIAIRE

Dans un contexte où très récemment deux équipes SUGE ont fait usage de leurs armes face à des individus déterminés, l'UNSA-Ferroviaire a rappelé à l'entreprise que ce projet est dangereux pour les agents de la SUGE, non conforme à nos textes et irresponsable.

QUE DIT LA DIRECTION DE LA SÛRETÉ ?

Elle nous informe que c'est un projet et qu'il n'y a pas de calendrier de mise en œuvre. Ce dossier fera l'objet de débat lors de la CSSCT du 6 janvier 2022. Pour la direction de la Sûreté, ce projet a pour but d'ajouter une mission supplémentaire afin d'employer les agents lors de leur indisponibilité. L'UNSA-Ferroviaire est totalement opposée à ce mode opératoire supplémentaire. L'UNSA-Ferroviaire ne transigera jamais avec la sécurité des agents !

LE BUT D'UNE TELLE MISSION

Employer des agents de la SUGE seuls, en civil, non armés et démunis de toute protection balistique sur le terrain, en complément d'une équipe SUGE en tenue sur son secteur d'appartenance.

QUELS AGENTS ?

- › Les agents en attente de port d'arme.
- › Les agents dont l'autorisation de port d'arme est devenue caduque.
- › Les agents temporairement inaptes.
- › Les agents qui se sont vus retirer leur port d'arme de façon temporaire.

